

Ecrit par Rayan Allaf le 15 juillet 2024

Région Sud : 400 euros de récompense pour les lycéens vauclusiens reçus au baccalauréat avec la mention « très bien »



Le mercredi 10 juillet 2024, <u>la Région Sud</u> a organisé une cérémonie pour récompenser les 4.965 bacheliers de la région qui ont obtenu la mention « très bien » au baccalauréat 2024. 502 vauclusiens été concernés par ce cas de figure et ont pu participer à cette fête. 410 élèves du département sont issus d'un baccalauréat général, 28 d'un baccalauréat technologique et 64 d'un baccalauréat professionnel. Une bourse de mérite d'une valeur de 400 euros est attribuée à chaque élève ayant obtenu ce résultat significatif.

« Je salue la réussite des 4 965 bacheliers qui ont obtenu cette année la mention « Très bien ». Ces résultats montrent avant tout votre talent, vos efforts quotidiens pour mener à bien votre parcours et tout



Ecrit par Rayan Allaf le 15 juillet 2024

La Région agit pour l'éducation de ses jeunes

Soucieuse de proposer les meilleurs outils possibles et les meilleures conditions d'accès au savoir et à la connaissance, la Région a mis en place son plan « Education d'avenir » en faveur des 195.000 lycéens du territoire. Ce dispositif, évalué à 1,2 milliards d'euros prévoit plusieurs actions sur une période de cinq ans et ce jusqu'en 2028, pour répondre à trois objectifs : -100% des lycées éco-responsables et tournés vers l'avenir climatique

- -100% des lycées sécurisés physiquement et technologiquement face à toutes attaques
- -100% des lycées rénovés et préparés aux exigences des décennies à venir

La bourse au mérite remise aux bacheliers ayant obtenu la mention « très bien » est une nouvelle preuve de l'accent mis par la Région sur l'éducation et sur l'encouragement à l'excellence. L'aide financière apportée à ces étudiants est adaptée à la situation personnelle et familiale de chaque bénéficiaire selon son statut de boursier ou non. Pour les boursiers, l'aide de 400 euros sera versée pendant 3 ans et pour les non-boursiers, la gratification de 400 euros est attribuée l'année d'obtention du baccalauréat.

Les dispositifs déjà mis en place par la Région

Depuis plusieurs années, la Région Sud s'est engagée sur plusieurs problématiques et sujets liées à l'éducation et aux établissements scolaires. L'inclusion et la lutte contre le harcèlement scolaire font également partie des priorités de l'institution dirigé par Renaud Muselier.

De nombreux dispositifs sont d'ores et déjà en vigueur pour offrir aux jeunes issus de tous les milieux, une égalité des chances et les meilleurs outils pour réussir. Parmi eux, on peut compter notamment : -la gratuité des manuels scolaires et livres numériques

- -<u>le Pass ZOU!</u> : un abonnement de transport unique à 90 euros par an permettant aux jeunes de 3 à 25 ans de circuler à volonté sur les bus et trains du réseau régional ZOU!
- -<u>le Pass santé jeunes</u> : un accès gratuit, pour les jeunes de 15 à 26 ans qui donne accès à un ensemble de prestations dont un « coupon vaccination » pour se faire vacciner contre le papillomavirus.
- -<u>le e-Pass jeunes</u> : un ticket culture de 80 euros pour l'achat de livres, de places de cinéma, de spectacles ou des licences sportives.